



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**COVID-19 : L'ÉTAT ALLOUE PLUS DE 800 000 EUROS
AUX PERSONNES LES PLUS VULNERABLES**

Nantes, le 09 juillet 2020

Afin de venir en aide aux plus démunis, l'État a mis en place un plan national de 25 millions d'euros portant sur l'achat de produits de première nécessité et l'organisation de la distribution alimentaire assurée par les associations caritatives. En effet, le contexte de crise sanitaire a augmenté de façon significative les demandes d'aides alimentaires pour les ménages fragilisés et les publics vulnérables. Deux dispositifs ont été mis en œuvre par l'État en Loire-Atlantique.

• LES TICKETS CHEQUES SERVICES

Depuis le début de la crise épidémique, 201 984 tickets ont été distribués au bénéfice de 4 000 personnes, représentant un montant de 706 944 €. La distribution a été assurée par le SIAO auprès des publics en hébergement d'urgence et ceux rencontrés lors des maraudes. Les populations concernées de l'agglomération nantaise ont également bénéficié de ces tickets chèques services distribués par plusieurs acteurs associatifs : le SIAO, ADELIS, « Les forges médiation », « Saint-Benoit Labre » et « Une famille, un toit ».

• LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Par ailleurs, plus de 162 000€ ont été débloqués au profit de 8 associations « tête de réseau » afin de garantir les actions de distribution de denrées et de produits d'hygiène :

Association	Montants	Associations	Montants
Association Nationale d'Entraide Feminine	35 000 €	Croix Rouge	15 000 €
Aurore	25 434 €	Diaconat	10 000 €
Les Restos du cœur	20 000 €	La Banque Alimentaire	7 000 €
Secours Populaire	20 000 €	La Halte du coeur	20 000 €

A travers les tickets chèques services et le versement de subventions aux associations en difficulté, c'est l'engagement des bénévoles qui agissent pour maintenir le lien social et répondre aux besoins fondamentaux des ménages les plus fragiles, des publics vulnérables et des grands exclus que l'État entend soutenir et auquel il renouvelle sa confiance. Au niveau national, 15 millions d'euros ont été attribués aux grandes fédérations associatives réparties comme suit :

- 3 millions d'euros pour le Secours populaire dont 27 000 euros destinés à la Loire-Atlantique
- 3,1 millions d'euros pour la Croix Rouge
- 2,9 millions d'euros pour le Secours Catholique dont 29 830 euros destinés à la Loire-Atlantique
- 2,7 millions d'euros pour la Fédération Française du Bénévolat Associatif

Au total, ce sont près de **870 000 €** qui auront été mobilisés en Loire-Atlantique durant la période de crise sanitaire.

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle